



Viser l'intégration par l'éducation aux droits

Le Canada est l'un des principaux pays d'immigration du monde. Plongées dans l'inconnu, les personnes immigrantes sont souvent confrontées à différentes difficultés. Est-ce que je peux demander de faire une prière sur mon temps de travail ? Peut-on me refuser l'accès à un logement parce que je suis d'origine arabe ? Est-ce que mon enfant est obligé de participer à une fête catholique à son école ?

Cet atelier s'adresse aux personnes immigrantes. Il cherche à permettre aux participantEs d'acquérir des connaissances et des habilités en matière de droits de la personne et de citoyenneté afin de favoriser une meilleure intégration à la société québécoise et canadienne.

L'atelier permettra de mieux comprendre ce que sont et à quoi servent les droits et libertés de la personne; Comment ils sont protégés ici au Canada et au Québec; Savoir mieux identifier et analyser une situation de discrimination ou de violation de droits; Être en mesure d'élaborer des solutions, trouver de l'aide et utiliser les recours à disposition;

Attention

Le plan ci-contre n'est présenté qu'à titre indicatif. Nous ne livrons pas nécessairement tout ce contenu lors d'une animation, préférant nous adapter aux intérêts et dynamiques de chaque groupe. Cependant, il vous permettra de connaître les différents éléments que nous pouvons couvrir.

Plan de l'atelier

A. Immigration au Québec et au Canada

- a) Histoire de l'immigration au Québec
- b) L'immigration d'aujourd'hui

B. La Ligue des droits et libertés

C. Discrimination envers les immigrants et les moyens de se protéger

- a) Terminologie et définition
- b) Discrimination vue par les chartes québécoise et canadienne
- c) L'accommodement raisonnable
- d) Discrimination en emploi
- e) Discrimination dans la vie quotidienne
- f) Logement
- g) Banques

D. Ressources d'aide

E. L'intégration par la participation

- a) Participation sociale
- b) Participation politique